



COMPTES SOCIAUX VERGNET SA 2013

ARRETES PAR LE DIRECTOIRE

BILAN

En EUR	31/12/2013 Net	31/12/2012 Net
Immobilisations incorporelles	452 950	602 016
Immobilisations corporelles	1 475 786	1 738 671
Participations & créances rattachées	5 460 722	5 971 471
Autres immobilisations financières	77 231	63 204
ACTIF IMMOBILISE	7 466 690	8 375 363
Matières premières et approvisionnements	5 845 194	5 853 745
Stocks d'en cours de production de biens	115 466	243 092
Stocks de produits intermédiaires et finis	526 886	1 171 051
Stocks	6 487 546	7 267 888
Avances et acomptes versés sur commandes	598 130	786 023
Créances clients et comptes rattachés	17 950 395	30 579 202
Autres créances	2 223 571	2 192 867
Créances	20 772 096	33 558 092
Disponibilités	3 360 808	7 688 704
Charges constatées d'avance	125 807	137 173
ACTIF CIRCULANT	30 746 258	48 651 856
Primes de remboursement des obligations	1 906 205	2 243 713
Ecart conversion actif	858 531	207 197
TOTAL ACTIF	40 977 684	59 478 130
Capital	5 629 417	5 629 417
Prime d'émission	31 500	31 500
Réserve légale	192 832	192 832
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(14 532 850)	(4 758 218)
Résultat de l'exercice	(3 570 022)	(9 774 632)
Situation nette	(12 249 123)	(8 679 101)
Provisions réglementées	155 563	155 563
CAPITAUX PROPRES	(12 093 560)	(8 523 538)
AUTRES FONDS PROPRES	2 151 772	2 151 772
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	5 018 233	5 036 539
Emprunts obligataires convertibles	13 642 629	13 033 554
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 108 996	294 090
Emprunts et dettes financières divers	550 260	274 295
Dettes financières	17 301 885	13 601 939
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	366 145	1 456 916
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 328 874	21 689 077
Dettes fiscales et sociales	1 821 712	1 856 933
Dettes s/immobilisations et autres dettes	142 978	915 373
Dettes diverses	17 293 564	24 461 383
Produits constatés d'avance	10 908 179	21 259 631
DETTES	45 869 773	60 779 869
Ecart de conversion passif	31 466	33 489
TOTAL PASSIF	40 977 684	59 478 130

COMPTE DE RESULTAT

En EUR	2013	2012
Production vendue de biens	29 177 548	85 924 970
Production vendue de services	11 981 866	14 655 642
CHIFFRE D'AFFAIRES	41 159 414	100 580 612
Production stockée	(778 114)	(669 422)
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortissements & provisions, transfert de charges	3 437 461	4 864 649
Autres produits	108 129	254 780
PRODUITS D'EXPLOITATION	43 926 890	105 030 619
Achats de marchandises	37 445	45 653
Achats de matières premières & autres approvisionnements	9 905 844	77 411 908
Variation de stocks	(33 798)	41 236
Autres achats & charges externes	25 321 488	21 654 655
Impôts taxes et versements assimilés	417 989	765 751
Salaires et traitements bruts	5 443 524	5 531 846
Charges sociales	2 179 973	2 152 482
Dotations amortissements & provisions	4 119 088	6 924 908
Autres charges d'exploitation	233 049	454 681
CHARGES D'EXPLOITATION	47 624 603	114 983 119
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 697 713)	(9 952 501)
Produits financiers	6 569 336	1 721 545
Charges financières	3 841 419	2 252 338
RESULTAT FINANCIER	2 727 917	(530 793)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(969 795)	(10 483 294)
Produits exceptionnels	671 626	978 372
Charges exceptionnelles	3 599 493	859 205
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 927 867)	119 167
Impôts sur les bénéfices (produit)	(327 641)	(589 495)
BENEFICE OU PERTE	(3 570 022)	(9 774 632)

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES	5
II. PRINCIPES COMPTABLES	7
III. MÉTHODES D'ÉVALUATION	8
IV. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	12
V. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	23
VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN	26
VII. AUTRES INFORMATIONS	28

Le bilan de la société VERGNET (la Société) clos le 31 décembre 2013 présenté avant répartition du résultat net totalise 40 977 684 EUR.

Le compte de résultat de l'exercice, couvrant une période de 12 mois, fait apparaître les caractéristiques suivantes :

- chiffre d'affaires net	41 159 414 EUR
- produits d'exploitation HT	43 926 890 EUR
- résultat d'exploitation (perte)	(3 697 713) EUR
- résultat comptable (perte)	(3 570 022) EUR

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES

A. EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'année 2013 a été marquée par une forte progression des prises de commande de machines moyennes puissances GEV MP 275 kW. Au 31 décembre 2013, 42 machines MP avaient été commandées, en Proxwind et en Farwind. (+300% par rapport à 2012), à savoir :

Proxwind : Italie (17 MP), Irlande du Nord (7 MP), Royaume Uni (1 MP), USA (4 MP), Lituanie (1 MP)

Farwind : Japon (1MP), Guadeloupe (9MP), Vanuatu (2MP).

A ces commandes, viennent s'ajouter 2 *Booking Fees* pour l'Irlande, ainsi qu'un accord contractuel conclu avec le ministère fédéral Nigérien de l'Energie pour reprendre et finaliser le projet éolien de Katsina.

Malgré une approche commerciale suivie dans les pays cycloniques, aucune commande de machines HP n'a été enregistrée en 2013. Le groupe reste attentif aux projets accessibles mais sans nouveaux développements.

La reconstitution de ce carnet de commande MP a permis d'avoir une activité soutenue au deuxième semestre, ainsi qu'un prévisionnel de charge satisfaisant pour les ateliers de production pour le début d'année 2014.

La Société réalise depuis 2009 un très gros contrat portant sur la réalisation clés en main d'une centrale éolienne en Éthiopie de 120 MW (le projet Ashegoda). Ce projet se décompose en trois phases : une première phase comprenant la fourniture et l'installation d'une sous-station de 230 kW ainsi que de 30 MW éoliens, les deux autres phases comprenant la fourniture et l'installation de 45 MW éoliens chacune.

La totalité des travaux de construction de la phase I du projet Ashegoda, achevés fin 2012, a été réceptionnée provisoirement en mars 2013 par le client. Les 30 GEV HP de 1 MW Vergnet produisent depuis plusieurs mois sur le réseau électrique national, à la satisfaction de l'opérateur. Cette réception provisoire, qui marque le début du contrat d'opération et maintenance de 5 ans pour Vergnet, sera confirmée par la vérification de la conformité des machines installées à la certification de ce modèle, inspection réalisée par le cabinet GL en 2013, dont le rapport final doit être émis au premier semestre 2014.

La réalisation des phases 2 et 3 du contrat, dont la fourniture et l'installation des machines a été sous traitée à ALSTOM WIND (54 éoliennes ECO 74 de classe 2) s'est achevée au deuxième semestre 2013, par le raccordement des dernières éoliennes au réseau. Après des phases de test, les procédures de réception provisoire seront finalisées au premier semestre 2014.

La centrale a été officiellement inaugurée par le gouvernement Ethiopien le 28 Octobre 2013, exprimant la satisfaction des autorités Ethiopiennes sur la qualité des prestations fournies par Vergnet.

Le premier semestre 2014 permettra de finaliser les derniers ajustements et obligations contractuels.

L'organisation juridique du groupe a été modifiée par la fusion simplifiée par voie d'absorption de la filiale Aérocomposit Occitane par la société mère Vergnet SA.

Cette fusion permet de :

- Sécuriser la fabrication des pales des machines éoliennes MP, en intégrant cet atelier de fabrication à l'ensemble des ateliers éoliens, dans une direction unique de production, afin de garantir au mieux la tenue des livraisons des machines MP pour le marché européen Proxwind en développement pour VERGNET. La localisation de cet atelier, à Béziers, permet de réagir rapidement aux commandes italiennes, anglaises, irlandaises et lituaniennes obtenues sur l'année.
- Optimiser les coûts de fonctionnement des structures.

Cette fusion, réalisée en date du *18/7/2013 et rétroactive au 1^{er} janvier 2013.*

Vergnet SA, pôle énergie renouvelable du groupe, a vu son organisation opérationnelle évoluer comme suit :

- Création d'une direction des opérations, portant l'ensemble de l'activité réalisé pour nos clients externes, à savoir la construction des centrales, ainsi que l'activité opération & maintenance. Ces deux départements se partagent des ressources humaines communes, permettant leur utilisation optimale.
- Rattachement à la direction générale des fonctions techniques supports aux opérations (direction de la production-ateliers, direction de l'ingénierie).
- Mise en place progressive d'un secrétariat général, regroupant les fonctions administratives et financières de l'entreprise et du groupe, ainsi que la direction des achats, les ressources humaines, les systèmes d'information, la qualité et la sécurité, pour garantir l'utilisation optimale des ressources financières du groupe.
- Renforcement des effectifs de la direction commerciale, rattachée au Président du Directoire, pour relancer la dynamique commerciale de l'entreprise.
- Rattachement de l'activité des projets clés en main en solaire à Vergnet SA, l'activité de cette dernière étant recentrée sur son métier d'applicatifs solaires. Cette réorganisation permet une meilleure maîtrise des risques dans la réalisation des contrats.

La reprise de l'activité au deuxième semestre, portée par les prises de commandes, ont permis de retrouver un résultat d'exploitation positif pour le groupe au deuxième semestre 2013, après 5 années de résultats négatifs.

Le conseil de surveillance a pris acte, le *8 novembre 2013*, de la démission de Monsieur Marc Vergnet de son mandat de membre du conseil de surveillance, non remplacé à ce jour.

B. ELÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Vergnet SA a signé le 27 février un accord de coopération avec l'état d'Osun, République Fédérale du Nigéria, pour la construction d'une centrale solaire de 12.8 MW. Sur les bases contractuelles, techniques et commerciales définies dans l'accord, les parties se donnent 4 mois pour signer l'ensemble des détails du projet.

Cette signature est intervenue en présence du Président de la République Française, M. François Hollande, et du Président de la République Fédérale du Nigéria, M. Goodluck Jonathan.

Monsieur Marc Mayoussier a démissionné de ses fonctions de membre du Directoire le 23 janvier 2014.

Ainsi, le Directoire de Vergnet SA s'est réorganisé au premier trimestre 2014, avec la nomination par le Conseil de Surveillance du 6 mars 2014 de Monsieur Henri-Luc Julienne en qualité de membre du Directoire pour la durée restant à courir des mandats de membres du Directoire, soit jusqu'au 28 novembre 2015.

Monsieur Henri-Luc Julienne bénéficie également d'un contrat de travail au sein de Vergnet SA depuis le 6 janvier 2014.

II. PRINCIPES COMPTABLES

A. RÉFÉRENTIEL

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B. RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, en conformité avec les principes comptables français généralement admis, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et des charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par la Société pour l'établissement des états financiers portent principalement sur l'évaluation des immobilisations et des provisions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, la Société révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

C. CHANGEMENT DE MÉTHODE

Les comptes clos le 31 décembre 2013 ont été établis selon les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

III. MÉTHODES D'ÉVALUATION

A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par la Société dans le cadre du financement d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Conformément à l'option offerte par le Plan Comptable Général, les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que la Société estime que les critères de capitalisation sont remplis.

A l'issue de la mise en service, un amortissement économique est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des programmes. Cette dernière est estimée à 5 ans pour les frais de développement. Par ailleurs, en conformité avec la doctrine de l'administration fiscale, la Société comptabilise des amortissements dérogatoires dès l'enregistrement des actifs calculés selon le mode linéaire sur 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement. Les durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - marques, procédés, logos | 5 ans |
| - brevet | 5 ans |
| - logiciels | de 1 à 5 ans |

B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par la Société dans le cadre du financement d'immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Bâtiments	15 à 20 ans
- Agencements des bâtiments	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	2 à 10 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	4 à 10 ans

C. PERTE DE VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISÉS

Dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur d'un actif incorporel ou corporel, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité de l'actif pour la Société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

D. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'établir avec la participation des relations d'affaires, d'assurer son contrôle, ou d'y exercer une influence notable. Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Cette valeur est, le cas échéant, diminuée d'une provision pour dépréciation destinée à la ramener à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la valeur intrinsèque et à la valeur de rendement. Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées à leur valeur nominale et sont ramenées à leur valeur d'utilité lorsque celle-ci leur devient inférieure.

E. STOCKS

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués au prix moyen pondéré. La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exclusion des frais de stockage. Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au prix de revient industriel.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, des dépréciations sont comptabilisées.

F. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

G. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et les créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de changes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

H. DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières comprennent les SICAV monétaires et les certificats de dépôts, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

I. SUBVENTIONS

Les subventions d'investissements sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des biens qu'elles financent. Le solde des subventions restant à virer au résultat est comptabilisé en produits constatés d'avance dans le poste « Autres dettes ».

Les subventions d'exploitation accordées sans contrepartie sont comptabilisées en produits de l'exercice. Pour celles accordées en vue du développement de projets identifiés, les produits sont constatés au prorata des dépenses engagées.

J. AVANCES CONDITIONNÉES

Les avances conditionnées sont maintenues dans les fonds propres à la rubrique « Autres fonds propres » tant qu'elles n'ont pas été remboursées ou que les critères d'acquisition des avances ne sont pas remplis. Les avances conditionnées définitivement acquises à la Société sont comptabilisées en produits.

K. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

L. DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

M. RECONNAISSANCE DU REVENU

Le chiffre d'affaires résultant de prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus aux clients. Le chiffre d'affaires résultant de la production de biens au bénéfice de clients n'est constaté que lors de la livraison desdits biens aux clients.

La reconnaissance du chiffre d'affaires relatif à des contrats importants portant sur la livraison, l'installation de matériels diversifiés et/ou nécessitant une personnalisation ou des études spécifiques s'effectue selon la méthode à l'avancement. Le produit pris en compte correspond au prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération déterminé en fonction des prestations réalisées pouvant être raisonnablement rattachées à l'exécution du contrat.

Pour les contrats très peu avancés à la date de clôture, et/ou dont la marge ne peut être estimée de façon fiable, le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement est limité aux coûts correspondants, compte tenu de l'incertitude sur le niveau de marge attendu.

Les contrats devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison.

N. ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les salariés de la Société peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Ces engagements ne sont pas provisionnés mais font l'objet d'une information en annexe.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées une fois par an, selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée en prenant en compte les hypothèses suivantes : un taux d'actualisation, un taux d'augmentation de salaires et un taux de rotation du personnel. Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont reconnus au compte de résultat consolidé.

O. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les primes de non conversion des obligations convertibles émises sont incluses dans les dettes obligataires pour leur valeur brute. La contrepartie de la prime de non conversion est comptabilisée à l'actif du bilan dans le poste « Primes de remboursement des obligations ». Cet actif fait l'objet d'un amortissement linéaire comptabilisé en « Charges financières » basé sur la maturité des obligations convertibles. En cas de conversion des obligations en actions de la Société la prime de non conversion correspondante, nette de sa contrepartie à l'actif, sera constatée en « Produits financiers ».

P. CHARGES DE PERSONNEL

La société applique les dispositions comptables de l'ANC dans sa note d'information du 28 février 2013, « le Collège de l'Autorité des Normes Comptables considère que, en raison de l'objectif poursuivi

par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le CICE, sa comptabilisation, dans les comptes individuels, au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel », est justifiée ».

IV. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

A. IMMOBILISATIONS

1. VALEUR BRUTE

En EUR	2012	AN Beziers	Acquisitions	Sorties	Transfert	2013
Frais de développement	7 746 401	965 443				8 711 844
Autres immobilisations incorporelles	662 134	10 234	55 092	43 589		683 872
Immobilisations incorporelles	8 408 535	975 677	55 092	43 589	-	9 395 716
Terrain	-					-
Construction	-	307 391		266 429	(610)	40 352
Installations techniques et outillage industriel	6 689 501	1 523 823	67 107	445 830	610	7 835 211
Installations générales, agencements et divers	393 122	24 287	923	15 176		403 155
Matériel de transport	756 865	2 910	30 000	239 195		550 580
Matériel de bureau, informatique et mobilier	263 588	17 197	39 419	30 643		289 561
Emballages récupérables et divers	121 859		10 440	42 255		90 044
Immobilisations corporelles en cours	-		12 520			12 520
Immobilisations corporelles	8 224 936	1 875 608	160 409	1 039 529	.	9 221 424
Participations et créances rattachées	12 199 846		2 318 063	7 081 463		7 436 447
Prêts et autres immobilisations financières	63 204	6 632	13 983	6 587		77 232
Immobilisations financières	12 263 049	6 632	2 332 046	7 088 049	-	7 513 678
Immobilisations	28 896 520	2 857 916	2 547 547	8 171 166	-	26 130 818

Aucun frais de développement n'a été comptabilisé à l'actif sur l'exercice.

Les frais de R&D (hors dotations) comptabilisés en charges sur l'exercice sont de 1.235 kEUR.

Concernant la ligne participations et créances rattachées, les montants significatifs concernent essentiellement les prêts et remboursement des comptes courants des filiales.

2. AMORTISSEMENT & DEPRECIATION

AMORTISSEMENTS

En EUR	2012	AN Beziers	Dotations	Reprises	2013
Frais de développement	3 591 134	532 941	145 579		4 269 654
Autres immobilisations incorporelles	569 239	9 212	59 601	43 589	594 464
Immobilisations incorporelles	4 160 373	542 153	205 180	43 589	4 864 118
Constructions	-	155 954		116 524	39 430
Installations techniques et outillage industriel	3 978 758	901 453	537 375	325 726	5 091 859
Installations générales, agencements et divers	257 954	11 764	45 690	8 016	307 392
Matériel de transport	732 327	2 910	4 064	225 086	514 215
Matériel de bureau, informatique et mobilier	196 035	16 843	17 717	29 158	201 436
Emballages récupérables et divers	61 104		7 628	42 019	26 714
Immobilisations corporelles	5 226 178	1 088 924	612 473	746 529	6 181 046
Amortissements	9 386 551	1 631 077	817 653	790 118	11 045 164

En EUR		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement		145 579		
Autres immobilisations incorporelles		59 601		
Immobilisations corporelles				
Terrain				
Installations techniques et outillage industriel		517 261		20 114
Installations générales, agencements et divers		45 690		
Matériel de transport		4 064		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		17 717		
Emballages récupérables et divers		7 628		
Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice		797 539	-	20 114

DEPRECIATIONS

En EUR	2011	AN Beziers	Dotations	Reprises	2012
Frais de développement	3 646 145	432 502			4 078 648
Autres immobilisations incorporelles	-				-
Immobilisations incorporelles	3 646 145	432 502	-	-	4 078 648
Terrain	-				-
Construction	-	151 439		150 516	923
Installations techniques et outillage industriel	1 260 086	499 084		199 010	1 560 160
Installations générales, agencements et divers	-	10 310		6 802	3 508
Matériel de transport	-				-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	-				-
Emballages récupérables et divers	-				-
Immobilisations corporelles	1 260 086	660 833	-	356 328	1 564 591
Dépréciations	4 906 231	1 093 336	-	356 328	5 643 239

3. VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS

En EUR	2012	AN Beziers	Acquisitions	Sorties	Transfert	Dotations Amort.	Reprises Amort.	Dotations Dépréc.	Reprises Dépréc.	2013
Frais de développement	509 121	-	-	-	-	145 579	-	-	-	363 542
Autres immobilisations incorporelles	92 895	1 022	55 092	43 589	-	59 601	43 589	-	-	89 408
Immobilisations incorporelles	602 016	1 022	55 092	43 589	-	205 180	43 589	-	-	452 950
Terrain	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	0	-	266 429	(610)	-	116 522	-	150 516	(0)
Installations techniques et outillage industriel	1 450 657	123 286	67 107	445 830	610	537 375	325 726	-	199 010	1 183 192
Installations générales, agencements et divers	135 169	2 212	923	15 176	-	45 690	8 016	-	6 802	92 255
Matériel de transport	24 538	-	30 000	239 195	-	4 064	225 086	-	-	36 365
Matériel de bureau, informatique et mobilier	67 553	354	39 419	30 643	-	17 717	29 158	-	-	88 124
Emballages récupérables et divers	60 755	-	10 440	42 255	-	7 628	42 019	-	-	63 330
Immobilisations corporelles en cours	-	-	12 520	-	-	-	-	-	-	12 520
Immobilisations corporelles	1 738 672	125 853	160 409	1 039 529	-	612 473	746 527	-	356 328	1 475 786
Participations et créances rattachées	5 971 471	-	2 318 063	7 081 463	-	-	-	684 429	4 937 079	5 460 722
Prêts et autres immobilisations financières	63 204	6 632	13 983	6 587	-	-	-	-	-	77 232
Immobilisations financières	6 034 675	6 632	2 332 046	7 088 049	-	-	-	684 429	4 937 079	5 537 953
Valeur nette des Immobilisations	8 375 362	133 506	2 547 547	8 171 166	-	817 653	790 116	684 429	5 293 407	7 466 689

B. PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHEES

1. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En EUR	Siège social	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Montant des créances rattachées		Montant des cautions
			Brute	Nette	Brute	Nette	
1) Filiales (détenues à + de 50%)							
SARL Vergnet Caraïbes	Guad.	100,00%	1 857 401	879 542	355 396	355 396	18 975
SARL Vergnet Océan Indien	Réunion	100,00%	911 522	645 584	1 787	1 787	-
SARL Vergnet Pacific	Nelle Cal.	100,00%	14 801	14 801	-	-	-
SAS Vergnet Hydro	Fce	100,00%	1 800 000	1 800 000	1 572	1 573	-
SAS Photalia	Fce	100,00%	1 001 000	553 428	1 203 848	1 203 848	703 406
SARL Harmattan	Fce	100,00%	10 000	4 763	-	-	-
Energies 21	Maroc	96,00%	90 971	-	91 603	-	-
Vergnet Wind Energy Ltd	Nigeria	99,95%	47 173	-	41 748	-	-
2) Participations (détenues à - de 50%)							
Néant							
3) Autres							
Coop 92 (en liquidation)	Fce	2,40%	7 622	-	-	-	-
Filiales & Participations			5 740 491	3 898 118	1 695 955	1 562 604	722 381

Filiales & Participations (En EUR)	Capital (1)	Capitaux propres autres que le capital (1) (2)	Chiffre d'affaires (1)	Résultat du dernier exercice clos (1)	Date dernier exercice clos
1) Filiales (détenues à + de 50%)					
SARL Vergnet Caraïbes	945 000	(60 447)	5 262 641	(229 603)	31/12/13
SARL Vergnet Océan Indien	365 000	280 973	1 176 616	169 813	31/12/13
SARL Vergnet Pacific	125 700	481 180	2 794 940	440 133	31/12/13
SAS Vergnet Hydro	1 800 000	1 922 964	7 751 961	396 658	31/12/13
SAS Photalia	1 000 000	(442 068)	4 666 387	(537 311)	31/12/13
SARL Harmattan	10 000	(5 238)	-	(687)	31/12/13
Energies 21	88 155	(191 764)	-	(6 582)	31/12/07
Vergnet Wind Energy Ltd	45 397	(228 707)	-	(39 315)	31/12/13
2) Participations (détenues à - de 50%)					
Néant					

(1) Contrevaleur estimée en EUR à la date du dernier exercice clos

(2) Y compris le résultat du dernier exercice clos

La société AEROCOMPOSIT OCCITANE a fait l'objet d'une fusion absorption par VERGNET SA à effet rétroactif au 01/01/2013.

2. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

En EUR	VALEUR BRUTE				DEPRECIATION			
	2012	Acqui.	Cessions	2013	2012	Dotation	Reprise	2013
SARL Vergnet Caraïbes	1 857 401			1 857 401	741 688,00	236 171		977 859
SARL Vergnet Océan Indien	911 522			911 522	438 198,00		172 260	265 938
SARL Vergnet Pacific	14 801			14 801	-			-
SARL Aérocomposit Occitane	3 144 258		3 144 258	-	3 144 258		3 144 258	-
SAS Vergnet Hydro	1 800 000			1 800 000	-			-
SAS Photalia	1 001 000			1 001 000	-	447 572		447 572
SARL Harmattan	10 000			10 000	4 551,00	686		5 237
Energies 21	90 971			90 971	90 971,41			90 971
Coop 92	7 622			7 622	7 622,45			7 622
Vergnet Wind Energy Ltd	47 173			47 173	47 173,20			47 173
Titres de participation	8 885 498	-	3 144 258	5 740 491	4 474 462	684 429	3 316 518	1 842 373

3. TABLEAU DES CRÉANCES RATTACHÉES

En EUR	VALEUR BRUTE				DEPRECIATION			
	2012	Acqui.	Cessions	2013	2012	Dotation	Reprise	2013
SARL Vergnet Caraïbes	-	355 396	-	355 396	-	-	-	-
SARL Vergnet Océan Indien	53 636	86 787	138 636	1 787	-	-	-	-
SARL Vergnet Pacific	-	628 959	628 959	-	-	-	-	-
SARL Aérocomposit Occitane	1 599 550	-	1 599 550	-	1 599 550	-	1 599 550	0
SAS Vergnet Hydro	46 337	398 909	443 673	1 573	-	-	-	-
SAS Photalia	1 461 211	715 992	973 355	1 203 848	-	-	-	-
SARL Harmattan	-	-	-	-	-	-	-	-
Energies 21	91 603	-	-	91 603	91 603	-	-	91 603
Vergnet Americas Corp,	-	-	-	-	-	-	-	-
Vergnet Wind Energy Ltd	62 759	132 020	153 031	41 748	62 759	-	21 011	41 748
Créances rattachées à des participations	3 315 096	2 318 063	3 937 205	1 695 955	1 753 912	-	1 620 561	133 351

C. STOCKS

En EUR	VALEUR BRUTE				DEPRECIATION			
	2012	Acqui.	Cessions	2013	2012	Dotation	Reprise	2013
Stock Matières premières	7 209 340	10 234 900	9 940 908	7 503 332	1 355 596	1 658 138	1 355 595	1 658 139
Stock Travaux en cours	243 092	115 566	243 092	115 566	-	-	-	-
Stocks produits finis	1 282 932	726 391	1 282 932	726 391	111 881	199 505	111 881	199 505
Stocks	8 735 364	11 076 857	11 466 932	8 345 289	1 467 477	1 857 643	1 467 476	1 857 644

D. CREANCES CLIENTS & COMPTES RATTACHES

En EUR	2013	2012
Créances clients et comptes rattachés	18 351 412	30 855 468
Dépréciations	(401 017)	(276 266)
Créances clients et comptes rattachés nettes	17 950 395	30 579 202

E. AUTRES CREANCES

En EUR	2013	2012
Avances & acomptes versés	598 130	786 023
Créances fiscales et sociales	1 783 051	1 604 904
Autres créances et comptes de régularisation	3 331 063	3 176 046
Dépréciations	-	-
Autres créances	5 712 244	5 566 972

Les primes de non conversion des obligations, incluses dans le poste « Autres créances et comptes de régularisation » correspondent à la part non amortie des primes de non conversion des obligations convertibles émises le 29 novembre 2012.

F. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

En EUR	2013	2012
Actions Propres	20 417	17 947
Compte à terme nanti	703 406	703 406
Autres VMP	3 277	1 001 352
Valeurs mobilières de placement	727 099	1 722 706
Trésorerie en EUR et devises convertibles	2 444 577	5 637 843
Trésorerie en devise avec restriction de conversion	189 070	328 155
Trésorerie	2 633 647	5 965 998
DISPONIBILITES	3 360 746	7 688 704

La société détient 25 258 actions propres au 31 décembre 2013, 22 638 au 31 décembre 2012.

La société a nanti un compte à terme pour 703 406 EUR au 31 décembre 2013, pour 703 406 EUR au 31 décembre 2012 en garantie d'engagement à première demande (cf. VI.E ci-dessous).

La Société dispose de comptes bancaires à l'étranger libellés en monnaie locale, notamment en Ethiopie, en Mauritanie et aux Iles Fidji utilisés pour les besoins de ses opérations locales.

Au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV et de certificats de dépôt.

G. CAPITAUX PROPRES

En EUR	2013
Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2012 avant affectations	(8 523 538)
Affectations du résultat à la situation nette par l'assemblée générale	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2013	(8 523 538)
Variation du capital social	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des provisions relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variation des provisions règlementées et subventions d'équipement	
Autres variations	
Variations en cours d'exercice	-
Résultat de l'exercice 2013 avant affectations	(3 570 022)
CAPITAUX PROPRES AU BILAN DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012 AVANT L'ASSEMBLEE GENERALE	(12 093 560)

H. AVANCES CONDITIONNÉES

En EUR	2013	2012
OSEO	1 800 000	1 800 000
Coface	351 772	351 772
Avances conditionnées	2 151 772	2 151 772

La Société bénéficie de l'appui de OSEO dans le cadre du programme de développement de l'éolienne GEV HP de 1 MW. L'avance octroyée par OSEO a fait l'objet d'une renégociation le 30 juillet 2012 avec report des échéances à partir du 30 septembre 2014 selon l'échéancier renégocié: 250 000 EUR à moins 1 an ; 1 550 000 EUR entre 1 et 5 ans.

I. PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

En EUR	2012	Aug.	Diminution Provision utilisée	Diminution Provision sans objet	2013
Amortissement dérogatoires	155 563				155 563
Provisions réglementées	155 563	-	-	-	155 563

En EUR	2012	Aug.	Diminution Provision utilisée	Diminution Provision sans objet	2013
Litiges	20 000		20 000		-
Garanties données aux clients	4 081 100	832 800	70 227	1 327 700	3 515 973
Perte à terminaison sur marchés	-				-
Pertes de change	207 197	858 531		207 197	858 531
Restructuration	98 560		3 299	95 262	-
Impôts	-				-
Autres	629 681	308 071		294 023	643 729
Provisions	5 036 539	1 999 402	93 526	1 924 182	5 018 233

En EUR	2012	Aug.	Diminution Provision utilisée	Diminution Provision sans objet	2013
Immobilisations incorporelles	3 646 145	432 502			4 078 648
Immobilisations corporelles	1 260 086	660 833	356 328		1 564 591
Titres de participation	4 474 462	684 429	3 316 518		1 842 373
Autres immobilisations financières	1 753 912		1 620 561		133 351
Stocks et en cours	1 467 476	1 857 643		1 467 476	1 857 643
Comptes clients	276 266	323 035		198 283	401 017
Dépréciations	12 878 347	3 958 442	5 293 407	1 665 759	9 877 624

Les machines vendues par la Société font l'objet d'une garantie constructeur et peuvent faire l'objet d'une garantie de rendement. Le coût de ces garanties est couvert par une provision statistique dont les paramètres font l'objet d'une revue régulière et sont, le cas échéant, ajustés en cas de variation significative. En outre, la Société provisionne les coûts liés au remplacement de composants dont un défaut de série est apparu au cours de la période de garantie.

La Société ne verse pas de gratifications professionnelles (médailles du travail) à ses salariés.

J. ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

En EUR	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 695 955	1 695 955	
Autres immobilisations financières	77 232		77 232
De l'actif immobilisé	1 773 188	1 695 955	77 232
Avances et acomptes versés	598 130	598 130	-
Clients douteux ou litigieux	450 017	-	450 017
Autres créances clients	17 901 395	16 031 739	1 869 656
Personnel et comptes rattachés	25 324	25 324	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 168	15 168	-
Impôts sur les bénéfiques	1 296 805	644 978	651 827
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	438 983	438 983	-
Etat - Autres Taxes	6 772	6 772	-
Autres créances	-	-	-
Groupes et associés	-	-	-
Débiteurs divers	440 520	440 520	-
De l'actif circulant	21 173 113	18 201 613	2 971 500
Charges constatées d'avance	125 807	121 205	4 603
Etat des créances	23 072 108	20 018 773	3 053 335

En EUR	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	13 642 629	997 694	4 350 000	8 294 935
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Dettes auprès des établissements de crédit				
à 1 an maximum à l'origine	2 823 996	2 823 996		
à plus d' 1 an à l'origine	285 000	71 250	213 750	
Emprunts et dettes financières divers	30 000		30 000	
Avances et acomptes reçus	366 145	366 145		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 328 874	11 625 170	3 703 703	
Personnel et comptes rattachés	711 380	711 380		
Sécurité sociale et autres organismes	878 468	878 468		
Taxe sur la valeur ajoutée	37 854	37 854		
Autres impôts, taxes et assimilés	194 011	194 011		
Dettes sur immo, et comptes rattachés	-	-		
Groupe et associés	520 260	520 260		
Autre dettes	142 978	142 978		
Produits constatés d'avance	10 908 179	10 908 179		
Etat des dettes	45 869 773	29 277 384	8 297 453	8 294 935

- Le conseil d'administration de la Société a constaté le 25 mai 2011 l'émission de 7.200.000 obligations d'une valeur nominale et d'émission de 1 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l'assemblée générale mixte du 25 mai 2011.

Les obligations (OCA) avaient les caractéristiques principales suivantes :

- date de remboursement : le 31 décembre 2015,
- Absence de cotation des OCA,
- intérêt annuel : 8% par an, payables annuellement à hauteur de la moitié, l'autre moitié étant capitalisée annuellement et payable à l'échéance ou lors du remboursement des OCA,
- Prime de non conversion : 4% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OCA dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d'amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 5,60 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 5,6 OCA correspondant à une augmentation potentielle maximale de 1.285.714 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 1.671.428,20 EUR assortie d'une prime d'émission de 5.528.571,80 EUR, sous réserve d'ajustements éventuels,
- Principaux cas d'amortissement anticipé à l'initiative des porteurs d'OCA, soumis à des conditions de trésorerie de la Société :
 - à compter de la date du 3ème anniversaire de l'émission, à hauteur de 75% maximum des OCA,
 - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
 - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, en particulier au titre des OCA,
 - en cas de détention par un ou plusieurs tiers agissant seuls ou de concert de plus de la moitié du capital ou des droits de vote de la Société.
- Principaux cas de conversion des OCA :
 - à compter du troisième anniversaire de la date d'émission,
 - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
 - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, en particulier au titre des OCA.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a autorisée la signature d'un avenant au Contrat d'émission des 7.200.000 obligations convertibles, afin de permettre leur remboursement anticipé.

Ces obligations convertibles ont fait l'objet d'un remboursement anticipé en date du 3 décembre 2012.

Les obligataires ont renoncés à la Prime de non conversion brute à hauteur de 1 425 399 EUR

- L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé l'émission de 14.289.258 obligations (dénommées OC1) d'une valeur nominale et d'émission de 0,40 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l'assemblée générale

Les obligations (OC1) ont les caractéristiques principales suivantes :

- Date de remboursement : remboursement in fine le 31 décembre 2019,
- Absence de cotation des OC1,
- Intérêt annuel : 3% par an, payables annuellement
- Intérêts capitalisés : 5% par an, payables à l'échéance ou lors du remboursement des OC1,
- Prime de non conversion : 3% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OC1 dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d'amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 0,40 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 1 OC1, le cas échéant ajustée, correspondant à une augmentation potentielle maximale de 14.289.258 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 5.715.703,20 EUR,
- Principaux cas de remboursement anticipé à l'initiative des porteurs d'OC1 : en cas de situation de trésorerie durablement excédentaire par rapport aux prévisions, appréciée sur la base de critères quantitatifs afférents aux comptes consolidés, étant précisé qu'aucun remboursement ne pourra être demandé avant le 31 décembre 2014,
- Principaux cas de conversion des OC1 :
 - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
 - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, y compris au titre des OC1.

Les OC1 ont été souscrites et libérées par compensation avec les créances certaines, liquides et exigibles résultant du remboursement anticipé des obligations convertibles (OCA) émises le 25 mai 2011 à hauteur de 5.295 kEUR et en numéraire à hauteur de 421 kEUR.

L'amortissement de la prime de non conversion des OC1 de 1 541 467 EUR comptabilisé s'élève à 217 738 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, 16 703 EUR au 31 décembre 2012.

- L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé l'émission de 12.500.000 obligations (dénommées OC2) d'une valeur nominale et d'émission de 0,40 EUR convertibles en actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés par l'assemblée générale

Les obligations (OC2) ont les caractéristiques principales suivantes :

- Date d'échéance : le 31 décembre 2018,
- Remboursable selon l'échéancier suivant :

30 juin 2014	325.000 EUR
31 décembre 2014	325.000 EUR
30 juin 2015	325.000 EUR
31 décembre 2015	325.000 EUR
30 juin 2016	325.000 EUR
31 décembre 2016	325.000 EUR
30 juin 2017	762.500 EUR
31 décembre 2017	762.500 EUR

30 juin 2018	762.500 EUR
31 décembre 2018	762.500 EUR
Total.....	5.000.000 EUR

- Absence de cotation des OC2,
- Intérêt annuel : 3% par an, payables annuellement
- Intérêts capitalisés : néant
- Prime de non conversion : 3% par an, payable en totalité le jour du remboursement des OC2 dont la conversion n'aura pas été demandée,
- Pas d’amortissement anticipé au gré de la Société,
- Prix de conversion : 0,40 EUR avec une parité de 1 action de la Société pour 1 OC2, le cas échéant ajustée, correspondant à une augmentation potentielle maximale de 12.500.000 actions de la Société représentant une augmentation du capital social d'un montant nominal de 5.000.000 EUR,
- Principaux cas de remboursement anticipé à l’initiative des porteurs d’OC2 :
 - a. en cas de cession des titres des sociétés VERGNET HYDRO et PHOTALIA par la Société, et de distribution suivant une clef de répartition du produit de cession net de ces titres, après déduction de toute charges et impôts afférents à cette cession
 - b. en cas de situation de trésorerie durablement excédentaire par rapport aux prévisions, appréciée sur la base de critères quantitatifs afférents aux comptes consolidés, étant précisé qu’à l’exception du point ci-dessus, aucun remboursement ne pourra être demandé avant le 31 décembre 2014,
- Principaux cas de conversion des OC2 :
 - en cas d'ouverture d'une offre publique à titre volontaire ou obligatoire portant sur les titres de la Société,
 - en cas de non-respect par la Société de certaines de ses obligations financières, y compris au titre des OC2.

L’amortissement de la prime de non conversion des OC2 de 728 137 EUR comptabilisé s’élève à 119 770 EUR au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2013, 9 188 EUR au 31 décembre 2012.

K. PRODUITS À RECEVOIR

En EUR	2013	2012
Clients factures à établir	4 292 122	1 848 054
Fournisseurs avoirs à recevoir	18 783	5 993
Etat produits à recevoir	6 202	55 950
Autres	-	100 680
Produits à recevoir	4 317 106	2 010 678

La variation significative à la hausse des factures à établir s’explique essentiellement par la comptabilisation de factures de services à établir, des phases I & II du projet Ashegoda en Ethiopie sur l’exercice 2013.

L. CHARGES À PAYER

En EUR	2013	2012
Factures non parvenues	1 310 696	5 848 920
Dettes fiscales et sociales	1 158 195	1 205 717
Intérêts courus	352 963	35 054
Autres charges	97 118	295 779
Charges à payer	2 918 971	7 385 471

M. CHARGES ET PRODUITS IMPUTABLES À UN AUTRE EXERCICE

1. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

En EUR	2013	2012
Assurance	-	10 768
Locations	70 701	83 079
Maintenance matériel bureau et informatique	12 676	33 498
Autres	42 430	9 827
Charges constatées d'avance	125 807	137 173

2. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

En EUR	2013	2012
Sur prestations non réalisées	10 581 460	20 338 521
Autres	326 719	921 109
Produits constatés d'avance	10 908 179	21 259 631

Les Produits constatés d'avance concerne essentiellement le projet Ashegoda liés à la quote-part de facturation d'avance par rapport à la prise en compte du revenu à l'avancement.

V. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

A. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En EUR	2013	2012
France	2 539 665	2 079 551
Export	38 619 749	98 501 061
Chiffre d'affaires net	41 159 414	100 580 612

B. TRANSFERTS DE CHARGES

En EUR	2013	2012
Remboursement formation		6 148
Remboursement assurances et autres	10 666	
Autres transferts de charges	49 086	69 428
Transferts de charges	59 752	75 577

C. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Pas de subvention sur l'exercice 2013

D. RÉSULTAT FINANCIER

En EUR	2013	2012
Produits financiers de participations	979 959	801 000
Autres intérêts et produits assimilés	79 413	159 903
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 144 276	586 590
Différences positives de change	365 688	170 666
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 386
Produits financiers	6 569 336	1 721 545
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 880 468	1 168 601
Intérêts et charges assimilées	1 901 691	1 027 672
Différences négatives de change	59 259	56 065
Charges financières	3 841 418	2 252 338
Résultat financier	2 727 918	(530 793)

E. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En EUR	2013	2012
Produits cessions des éléments actifs immob. Corp.& Fin.	170 105	347 525
Reprise s/prov & transfert de charges	454 889	551 119
Autres	46 632	79 729
Produits exceptionnels	671 626	978 372
Autres	114 131	498 754
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	114 131	498 754
Valeur Nette Comptable immobilisations corporelles cédées	3 465 248	237 536
Autres	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 465 248	237 536
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	20 114	122 916
Charges exceptionnelles	3 599 493	859 205
Résultat exceptionnel	(2 927 867)	119 167

La valeur nette comptable des immobilisations correspond essentiellement à la sortie des titres de AEROCOMPOSIT OCCITANE liée à la fusion absorption rétroactive au 01/01/2013.

Les reprises de provisions exceptionnelles correspondent à la reprise de la provision restructuration constituée pour faire face au Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2012, et à la reprise de provisions exceptionnelles des immobilisations de Béziers.

1. CRÉDIT D'IMPÔT

La Société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche de 132 227 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, 98 916 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le CICE, comptabilisé en charges de personnel, représente au titre de l'exercice 2013, 80 417 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

2. VENTILATION DE L'IMPÔT

En EUR	2013			2012		
	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat Net	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat Net
Résultat courant	(969 795)	-	(969 795)	(10 483 294)	-	(10 483 294)
Résultat exceptionnel	(2 927 867)	-	(2 927 867)	119 167	-	119 167
Crédits d'impôt	-	(133 827)	133 827	-	(99 316)	99 316
Intégration fiscale	-	(193 814)	193 814	-	(490 179)	490 179
Carry Back	-	-	-	-	-	-
Total	(3 897 662)	(327 641)	(3 570 022)	(10 364 127)	(589 495)	(9 774 632)

Les chiffres négatifs de la colonne Impôt correspondent à des produits d'impôt.

La Société est la société mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué avec ses filiales VERGNET HYDRO, VERGNET CARAÏBES, VERGNET OCEAN INDIEN, PHOTALIA et HARMATTAN. Les modalités de la répartition de l'impôt entre les sociétés du groupe sont basées sur le principe de la neutralité fiscale. La société AEROCOMPOSIT OCCITANE est sortie de l'intégration fiscale suite à l'effet de la fusion rétroactive au 01/01/2013.

La Société a bénéficié d'un produit d'intégration fiscale de 193 814 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, 490 179 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, le montant des déficits reportables du groupe d'intégration fiscale s'élève à 47 022 637 EUR, 43 750 636 EUR au 31 décembre 2012.

VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN

A. PENSIONS ET RETRAITES

Les engagements de retraite ne sont pas provisionnés.

La valeur actuelle des droits acquis est de 14 140 EUR au 31 décembre 2013, 14 140 EUR au 31 décembre 2012..

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements retraite sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans
- taux de turn-over : taux moyen réellement constaté par catégorie socioprofessionnelle sur les cinq dernières années,
- taux d'augmentation des salaires : 2%
- table de mortalité : INSEE 2012
- taux d'actualisation : 2.69% (4.68% en 2011)
- application de convention collective de la Société

B. CRÉDIT BAIL

Néant.

C. LOCATIONS FINANCIÈRES

En EUR	Total	Paiements dûs par période		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Locations financières	177 054	107 744	69 310	
Obligations contractuelles	177 054	107 744	69 310	-

D. DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

La Société dispose d'une ligne de crédit confirmée de 5,0 MEUR jusqu'au 30 juin 2014. Cette ligne s'amortit ensuite selon une réduction progressive contractuelle jusqu'au 31 décembre 2018 date de son échéance finale.

Elle est garantie par le nantissement des titres des sociétés Vergnet Hydro et Photalia dont la valeur nette comptable des titres est de 2 801 000 EUR au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013 cette ligne de crédit était utilisée à hauteur de 2.5 MEUR, au 31 décembre 2012 cette ligne de crédit n'était pas utilisée.

E. AUTRES ENGAGEMENTS

Les engagements donnés et reçus font l'objet du tableau ci-après :

En EUR	2013		2012	
	Filiales et participations	Tiers	Filiales et participations	Tiers
Avals, cautions, garanties	18 975	22 028 585	186 356	23 297 553
Autres	703 406	4 103 962	703 406	1 714 242
Engagements donnés	722 381	26 132 546	889 762	25 011 795
Avals, cautions, garanties		11 689 339		12 285 913
Autres	275 813		275 813	
Engagements reçus	275 813	11 689 339	275 813	12 285 913

Les Avals, cautions, garanties donnés incluent essentiellement les garanties à première demande émises pour le compte de la Société par ses banques pour garantir la bonne exécution de ses prestations ou la restitution des acomptes reçus. Ils incluent principalement les garanties émises dans le cadre du projet Ashegoda en Ethiopie.

Les autres engagements donnés comprennent principalement à un nantissement de trésorerie de 703 406 EUR ainsi qu'un nantissement pour 0 EUR d'un marché Export au 31 décembre 2013, respectivement 703 406 EUR et 0 EUR au 31 décembre 2012 en garantie de garanties à premières demandes émises par les banques du Groupe dans le cadre d'un marché à l'export.

Les Avals, cautions et garanties reçus correspondent essentiellement à des garanties à première demande obtenues des fournisseurs de la Société.

La Société a consenti au cours de l'exercice 2011, à sa filiale Photalia un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 205 000 EUR, ce qui constitue un engagement reçu. La Société a comptabilisé un remboursement partiel de 63 210.50 EUR au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, l'engagement reçu est donc de 141 789.50 EUR au cours des exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013.

Le nombre d'heures acquises au titre du DIF s'élève à 10 313 au 31 décembre 2013, 9 018 au 31 décembre 2012.

VII. AUTRES INFORMATIONS

A. ELÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

En EUR	Montants concernant les entreprises		Montants des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation > à 10%	
Eléments du bilan			
Participations	5 740 491		
Créances rattachées à des participations	1 695 955		
Créances clients et comptes rattachés	2 616 098		
Autres créances	9 884		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 475		
Emprunts et dettes financières diverses	-		
Autres dettes	520 260		
Eléments du compte de résultat			
Charges financières	-		
Produits financiers	1 027 891		

Aucune transaction significative n'a été conclue avec des parties liées en dehors des conditions normales de marché au cours de l'exercice 2013.

B. DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012.

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction ne sont pas fournies car cette information conduirait à donner une information individuelle.

C. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

En EUR	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	14 073 543	0,40
Actions émises pendant l'exercice		0,40
Actions remboursées pendant l'exercice		0,40
Actions composant le capital social en fin d'exercice	14 073 543	0,40

Le capital social est intégralement composé d'actions ordinaires. Un droit de vote double était attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative

depuis deux (2) ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit de vote double a été supprimé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012.

Le conseil d'administration de la Société a constaté le 26 janvier 2012 l'augmentation du capital social d'un montant nominal de 45.500 € assortie d'une prime d'émission de 31.500 €, soit l'émission de 35.000 actions ordinaires nouvelles d'un montant nominal de 1,30 € assorties d'une prime d'émission unitaire de 0,90 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé de réduire le capital social à concurrence d'un montant de 8.379.411 € par voie de diminution de la valeur nominale des actions ordinaires dont la valeur est réduite de 1,30 € à 0,40 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 novembre 2012 a décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de 1.905.234,40 € par l'émission au pair de 4.763.086 actions d'une valeur nominale de 0.40 € chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des personnes dénommées décidées par l'Assemblée Générale. Ces actions nouvelles ont été souscrites et libérées par compensation à due concurrence avec les créances certaines, liquides et exigibles résultant du remboursement anticipé des obligations convertibles émises le 25 mai 2011.

L'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2006, en application de l'article L. 225-177 & suivants a autorisé le conseil d'administration de la Société à émettre 150 000¹ options sous certaines conditions. Le conseil d'administration du 21 juillet 2006 a fait usage de cette autorisation et a attribué 150 000 options permettant chacune de souscrire, sous certaines conditions, à 1 action de la Société au prix d'exercice de 2,20 EUR jusqu'au 13 juin 2014. Il reste 80 000 bons au 31 décembre 2013, 80 000 bons au 31 décembre 2012. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, 0 bon ont-été exercés, 0 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

L'assemblée générale mixte du 4 mai 2007, en application de l'article L. 225-177 & suivants d'une part et des articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du Code de commerce d'autre part, a autorisé le conseil d'administration de la Société à consentir des options sous certaines conditions. Le conseil d'administration du 7 septembre 2007 a fait usage de cette autorisation et a attribué 60 400 options permettant chacune de souscrire, sous certaines conditions, à une action de la Société au prix d'exercice de 17,00 EUR. Ces options pourront être exercées du 7 septembre 2011 au 7 septembre 2013. Il reste 0 options au 31 décembre 2013, 44 400 options au 31 décembre 2012. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, 44 400 options sont devenues caduques, 0 au 31 décembre 2012.

¹ Compte tenu de la division par 10 du nominal des actions décidée par l'assemblée générale mixte du 4 mai 2007

D. EFFECTIFS

En nombre de personnes	2013	2012
Ouvriers	13,1	10,7
Administratifs et techniciens	29,0	31,0
Agents de maîtrise	13,4	14,0
Cadres	51,5	57,4
Apprenti	1,0	0,3
Effectif moyen	108,0	113,3

L'effectif moyen du personnel est calculé en « équivalent temps plein ».

En outre, pour les besoins de ses chantiers à l'export, notamment en Ethiopie, la Société emploie localement 83 personnes au 31 décembre 2013, 137 au 31 décembre 2012.

E. SITUATION FISCALE LATENTE

La situation fiscale latente, compte tenu de l'effet de l'intégration fiscale (Cf. § V.E.2 ci-dessus) se présente comme suit :

En EUR	2013	2012
Provisions non déductibles	3 071 762	5 384 701
Charges à payer non déductibles	34 265	224 009
Reports déficitaires	47 022 638	43 750 636
Allègement de la dette future d'impôt (en base)	50 128 665	49 359 346
Provisions réglementées	155 563	155 563
Accroissement de la dette future d'impôt (en base)	155 563	155 563

F. COMPTES CONSOLIDÉS

La Société établit des comptes consolidés.

G. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est fournie dans l'annexe aux comptes consolidés.